

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 64/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le 4 du mois d'octobre Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/09/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUSSARIE Myriam, BOUTELOUP Mireille, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise, CHEMIN Alexandra à BOUSSARIE Myriam, TOUAT Jean-Claude à LIEGEOIS Daniel

ABSENTS : LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel, JAMAIN Thomas, GARDILLOU Sophie.

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUSSARIE Myriam

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FOND D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet concernant la mise en place d'une batterie électrique de stockage de 15 KVA en relation avec la production autoconsommation de la Mairie pour un montant estimé à 12 975,00 € HT.

Le Conseil Départemental de la Dordogne ayant la possibilité d'accompagner financièrement ce coût dans le cadre du Fond d'Equipement des Communes, une sollicitation pourrait donc leur être demandée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Sollicite** auprès du Département un accompagnement financier du montant HT des travaux pour l'opération.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*